

Guide pratique

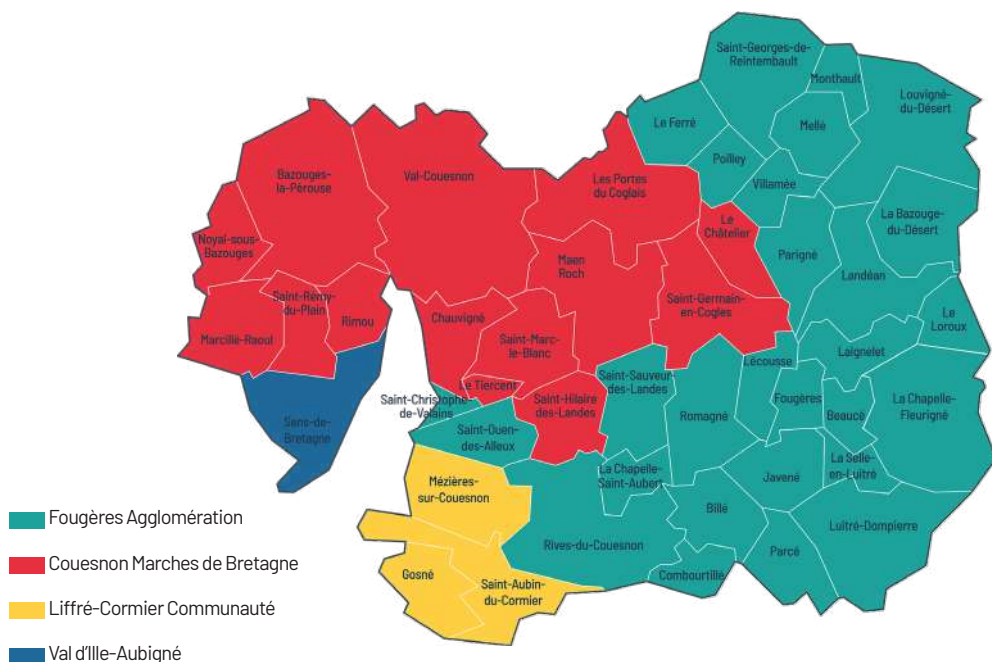
DU COMPOSTAGE

PARTAGÉ



Le SMICTOM et ses missions

Le SMICTOM du Pays de Fougères (Syndicat Mixte de Collecte et Tri des Ordures Ménagères) est un service public qui a la compétence collecte et traitement des déchets. Il a en charge la collecte des déchets de près de 90 000 habitants sur un territoire composé de 46 communes issues de 4 intercommunalités. Il a également une mission de prévention et de sensibilisation à la réduction des déchets. Depuis 2019, le SMICTOM du Pays de Fougères et le SMICTOM Sud Est 35 ont transféré leur compétence traitement des déchets à S3T'ec, Syndicat de Tri, Traitement, Transition Ecologique et Circulaire.



Depuis le 1^{er} janvier 2024 et dans le cadre de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGECL), les collectivités doivent proposer à leurs usagers une solution de tri à la source des biodéchets.

Le SMICTOM a opté pour le développement du compostage qu'il soit individuel ou collectif.

Qu'est-ce que le compostage ?

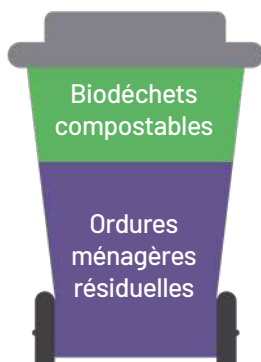
Le compostage est une technique qui reproduit le processus naturel de dégradation et de transformation des matières organiques en un produit riche en humus : le compost. Ainsi, grâce au compostage, on peut valoriser ses déchets organiques issus de la cuisine ou du jardin (épluchures de fruits, de légumes, marc de café, feuilles mortes, branchages...).



Pourquoi composter ?

Réduire le volume des poubelles

Nos poubelles d'ordures ménagères sont composées en moyenne de 28 % de déchets organiques qui pourraient être compostés. Grâce au compostage, on peut diminuer le volume de sa poubelle d'ordures ménagères et réduire le nombre de présentation de son bac. Cela permet de mieux maîtriser sa facture.



28 % du poids moyen d'une poubelle (184 kg en 2022)

soit

52 kg de **biodéchets compostables** par an et par habitants qui peuvent être valorisées plutôt que d'être collectés, transportés, incinérés ou enfouis.

Préserver l'environnement

Grâce au compostage, la quantité d'ordures ménagères à collecter et à traiter est réduite. Cela participe à la préservation de l'environnement en limitant les pollutions engendrées par la gestion des déchets.

Produire un engrais naturel et de qualité

Le compost est un engrais naturel qui contribue à l'amélioration de la structure du sol, favorise l'activité biologique du sol et ainsi, aide vos plantes à se développer. En plus d'être 100% naturel, le compost que vous produisez est gratuit. Il vous permettra de gagner du temps et de faire des économies en réduisant les déplacements en déchèterie, en achetant moins de terreau et en diminuant les besoins en eau.

Échanger avec les autres habitants

Composter avec ses voisins, c'est aussi les rencontrer et partager des moments de convivialité.

Le compostage partagé

Mode d'emploi

Un site de compostage partagé est composé de 3 éléments :

Bac d'apport :

Ici, déposez vos déchets organiques en utilisant le bioseau qui vous a été remis.

Bac de matières sèches :

C'est la réserve de feuilles mortes ou de broyat de bois. C'est la matière sèche qu'il faut ajouter et mélanger aux apports de déchets de cuisine.

Bac de maturation :

Dans ce bac, le compost est en train de se constituer. N'ajoutez plus rien, laissez les organismes vivants travailler.

Les interventions régulières du SMICTOM :

Les animateurs réalisent le brassage du bac d'apport et du bac de maturation environ une fois par mois. Ils se chargent également du transfert du compost du bac d'apport au bac de maturation (dès que nécessaire).

Enfin, ils organisent la distribution du compost aux habitants du site (une à deux fois par an suivant la production).

**Tout
le matériel cité
est fourni et
installé par le
SMICTOM**



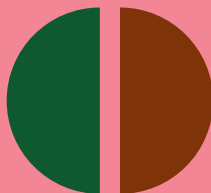


Les 4 règles d'or à respecter

- 1** **Pensez à fragmenter** vos biodéchets en petits morceaux pour favoriser leur décomposition.
- 2** **Déposez** uniquement les déchets indiqués page suivante.
Remarque : les biodéchets acceptés sont différents d'un composteur individuel pour des raisons d'hygiène et d'entretien.
- 3** **Ajoutez** autant de matière sèche que de déchets déposés à chaque dépôt. Cette matière permet d'apporter des éléments essentiels à la production d'un compost complet.
- 4** **Mélangez** le bac d'apport en surface à chaque apport avec la griffe présente sur le site. Cela apporte de l'oxygène aux organismes qui décomposent les biodéchets.

Un bon compost c'est :

50 %
de matière verte
(ou matière humide =
déchets de cuisine)



50 %
de matière brune
(ou matière sèche =
broyat, feuilles mortes)

Que déposer dans

LES AUTORISÉS



Epluchures et
restes de repas



Marc de café et
sachets de thé



Mouchoirs et
essuies-tout
(sans encre)



Restes de repas



Contenu de
jardinières et fleurs
fanées



Coquilles d'oeufs
concassées



le bac d'apport ?

LES INTERDITS



Plastiques et sacs
dits compostables



Litière minérale
d'animaux,
couches



Tontes d'herbe



Coquillages et
crustacés



Sacs aspirateurs
Cendres de bois



Os, viande et
poissons

d'apport

Bac de maturation

A la signature de votre charte
d'engagement, vous recevez
un bioseau pour stocker et
transporter vos biodéchets.





Composter, et ensuite ?

Une fois la matière **transférée du bac d'apport au bac de maturation**, il faut patienter **encore 4 à 6 mois avant d'obtenir un compost mûr**.

Son aspect est devenu sombre avec une odeur de forêt et il ne contient plus d'organismes vivants visibles. Le compost sera prioritairement distribué aux habitants utilisateurs du site lors d'événements dédiés ou en laissant le bac de maturation ouvert, les habitants pouvant alors se servir.

Le compost peut être utilisé pour les jardinières ou le rempotage des plantes d'intérieur.

Il est nécessaire de faire un **mélange 2/3 de terreau pour 1/3 de compost mûr**.

Lorsqu'il y a un surplus de compost, il peut être utilisé sur les espaces privés ou récupéré pour les espaces verts (jardins partagés, services espaces verts, ...).

Le compost est un amendement idéal, **facile à faire et économique**.

Son utilisation permet :

- l'amélioration de la fertilité du sol en le rendant plus vivant, plus riche ;
- la rétention de l'eau et par conséquent la réduction des arrosages ;
- le développement des plantes et leur protection contre les maladies.

**Attention,
le compost ne
doit pas être
enfoui ou mis en
profondeur dans
le sol.**

Les référents et leur rôle

Pour s'assurer du bon fonctionnement du compostage collectif, il est nécessaire de s'appuyer sur certains habitants volontaires : les **référents composteurs** (ou habitants relais)

Le rôle du référent composteur :

- expliquer le fonctionnement général du compostage et du site du compostage partagé à tous les habitants désirant participer ;
- distribuer des bioseaux et faire remplir les chartes d'engagements à de nouveaux habitants ;
- s'assurer du suivi des 4 règles d'or et à intervenir si nécessaire ;
- informer le SMICTOM de tous problèmes ou dégâts sur le site ;
- assister, s'il est disponible, aux interventions du SMICTOM sur site ;
- informer le SMICTOM de son déménagement ou de son arrêt en tant que référent.

Les référents de sites sont formés par le SMICTOM : théories, terrain et visites.

Une journée entre tous les référents du territoire est organisée chaque année afin de remercier leur engagement. Au programme : retours d'expériences, visites, et surtout convivialité !

Vous ne connaissez pas le ou les référents de votre site de compostage, appeler nous pour nous le demander.





Les réponses à vos questions

L'odeur est désagréable et attire les mouches

Cause : il y a un manque d'air ou il y a trop d'humidité. Il peut également s'agir d'un mauvais recouvrement des déchets de cuisine. Cependant, il est normal d'avoir quelques moucheron.

Solution : retournez le tas afin d'enfouir les déchets frais avec ceux en cours de décomposition et de limiter le nombre de mouches. Cela permet également d'aérer le milieu. Ajoutez de la matière brune (matière sèche = branchages, feuilles sèches...) et réduisez les déchets de cuisine (matière verte ou matière humide). Enfin, protégez le compost des fortes pluies.



Le compost est pâteux avec jus d'écoulement

Cause : il y a trop d'humidité et un manque d'air.

Solution : équilibrez avec de la matière brune. En mélangeant le compost, vous lui apporterez aussi de l'oxygène.

Le compost est trop sec

Cause : il y a un manque d'eau.

Solution : brassez et ajoutez un peu d'eau (utiliser de l'eau de pluie) puis ajoutez de la matière verte (matière humide).

Le compost présente des moisissures, champignons blanchâtres

Cause : il est normal d'en avoir un peu car ils permettent la décomposition de la matière. S'il y en a beaucoup, le compost contient trop de matière brune, il est donc sec et riche en carbone.

Solution : brassez, arrosez (utiliser de l'eau de pluie) et ajoutez de la matière verte.

Cloportes, crustacés utiles au compost



Le compost mûrit trop lentement

Cause : le compost est trop sec. Certains déchets de cuisine sont plus secs que d'autres (coquilles de crustacés, coques de fruits secs, ...), ils sont donc longs à se décomposer et c'est tout à fait normal.

Solution : arrosez avec de l'eau de pluie et ajoutez de la matière verte. Pensez à fractionner vos futurs apports de matière verte.

Les déchets ne se décomposent pas

Cause : le volume des déchets n'est pas assez important. Le compost peut également manquer d'air.

Solution : retournez et humidifiez le compost, ajoutez de la matière verte.

Des graines germent dans le compost

Cause : c'est le signe qu'au moins une partie du compost est mûr (il est nutritif).

Solution : il est normal d'avoir quelques graines qui germent. Pour arrêter la pousse, il faut mélanger le composteur.

Une fourmilière est présente dans le composteur

Cause : le compost est trop sec.

Solution : ajoutez un peu d'eau (à noter que la présence de quelques fourmis est normale et utile à la décomposition des déchets).

Des rongeurs sont présents dans le composteur

Cause : si des rongeurs visitent votre compost, c'est qu'ils sont déjà présents aux alentours.

Solution : remuez fréquemment votre compost, afin de les déranger et de les faire fuir. En action préventive, vous pouvez mettre un grillage à maille fine sur le sol. Cela limitera l'accès au compostage.

De gros vers blancs sont présents dans le composteur

Cause : ce sont des larves qui décomposent les feuilles mortes, le bois pourri et le terreau.

Solution : elles sont utiles au processus. Laissez-les dans le compost.

Collembolles, arthropodes utiles au compost



Larve de cétone utile au compost





02 99 99 18 33

(appel non surtaxé)

animateurs.prevention@smictom-fougères.fr



rue Eugène de Freyssinet - ZA de l'Aumallerie - 35133 JAVENÉ



@SmictomDeFougères



smictompaysfougères

Ne pas jeter sur la voie publique - Mai 2024
Imprimé par Arc-en-Ciel Imprimeurs à 2 000 exemplaires

